

N° 3

Du neuf ième jour du mois de janvier mil huit  
cent, vingt-huit, à neuf heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de marie Louise Boched  
né le huit du dit mois à  
à neuf heures du soir en fille légitime  
de jean guillaume Boched âgé de vingt cinq ans,  
profession de marin  
et de pellagie vidamant  
âgée de trente ans, profession de menagere  
demeurant à ploubazlanec

L'enfant présenté à l'Officier de l'État civil a été reconnu être  
du sexe feminin

La déclaration de la naissance a été faite par Louis le  
Bellec âgé de  
vingt un ans, profession de laboureur  
demeurant à ploubazlanec

Premier témoin, Joseph mare marie Scolan  
âgé de quarante sept ans, profession de propriétaire  
demeurant à ploubazlanec

Second témoin, Alexandre Dauphin  
âgé de quarante six ans, profession de laboureur  
demeurant à ploubazlanec

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins  
ont déclaré Louis le Bellec et Alexandre Dauphin  
témoins ne s'avoient signés, Joseph mare marie  
Scolan signés, J. Scolan

Constaté suivant la loi, par moi Pierre Scolan  
Maire & Officier de l'État civil soussignant.

P. Scolan

## Informations liées à l'image.

Lieu : Ploubazlanec  
Période : 1825 - 1832